

Arrêté n° 2018-639/GNC du 19 mars 2018
portant approbation du plan de gestion du parc naturel de la mer de corail.

Historique :

Créé par : Arrêté n° 2018-639/GNC du 19 mars 2018 portant approbation du plan de gestion du parc naturel de la mer de corail.

JONC du 29 mars 2018
Page 3920

Article 1^{er}

Le plan de gestion du parc naturel de la mer de corail annexé au présent arrêté est approuvé pour une durée de cinq ans.

Article 2

Le présent arrêté sera transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et publié au Journal officiel de la Nouvelle-Calédonie.